

MINISTERE DES ARMEES

BULLETIN MENSUEL DE SOLDE : AVRIL		
Période du 01/04/2025 au 30/04/2025		
Identifiant défense 1135060444	Indice majoré 665	Valeur du point 59,0734
Situation familiale : Marié		
Enfants ou ascendants à charge		
Fiscale : 0	Prestations familiales : 0	

Mme Cécile Montier

Éléments de revenu brut							
Indemnités et retenues	Période		Base	Taux	Montant	Impos. France	Pour info.
	Du	Au					
Solde							
Solde de base mensuelle	01/04/2025	30/04/2025	30,0000	109,1216	3 273,65	X	
Indemnités récurrentes							
Indemnité de résidence métropole	01/04/2025	30/04/2025	3 273,6509	0,0300	98,21	X	
Indemnité de garnison - métropole-part princ.	01/04/2025	30/04/2025	30,0000	16,9721	509,17	X	
IGAR major. territoriale région parisienne	01/04/2025	30/04/2025	30,0000	2,0366	61,10	X	
Complément à l'indemnité état militaire	01/04/2025	30/04/2025	30,0000	2,8333	85,00	X	
Indemnité d'état militaire	01/04/2025	30/04/2025	30,0000	13,7686	413,06		
Précompte ABATIND	01/04/2025	30/04/2025	30,0000	1,0805	-32,42	X	
Ind. compensatrice de la CSG	01/04/2025	30/04/2025	30,0000	1,6822	50,47	X	
3PM niveau 1 officier	01/04/2025	30/04/2025	3 273,6509	0,1600	523,78	X	
Régularisations							
ISAO SECPRO/PRODEF	20/02/2025	20/02/2025			18,00	X	
TOTAL DE LA REMUNERATION AVANT COTISATIONS					5 000,02		

Protection sociale complémentaire en santé							
	Période		Base	Taux	Montant	Impos. France	Part Etat
	Du	Au					
PSC Santé -part. empl. (avant. en nature)- FR	01/04/2025	30/04/2025	100,0000	23,0800		X	23,08
PSC Santé - retenue part indiv. Forfait. FR	01/04/2025	30/04/2025	100,0000	9,4300	-9,43	X	
PSC Santé - retenue part indiv. Solidaire FR	01/04/2025	30/04/2025	3 273,6500	0,6643	-21,75	X	
TOTAL DES ELEMENTS PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE EN SANTE					-31,18		23,08

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux agent	Part agent	Impos. France	Part Etat
Retenue et cotisation pour pension	3 273,6500	0,1110	-363,38	X	4 127,09
Retenue fonds de prévoyance militaire	30,0000	0,0054	-16,28	X	
Ret. retraite additionnelle fonction pub.	654,7301	0,0500	-32,74	X	32,74
C.S.G non déduc/rev d'act non imposables	405,8300	0,0920	-37,34		
C.S.G déductible (revenus d'activité)	4 529,3600	0,0680	-308,00	X	
CSG non déductible (revenus d'activité)	4 529,3600	0,0240	-108,70		
Contrib. remboursement de la dette sociale	4 935,2000	0,0050	-24,68		
Retenue et cotisation sécurité sociale					317,54
Autres contributions dues par l'employeur					263,86
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				-891,12	4 741,23
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU				4 077,72	

Impôt sur le revenu	Base	Taux	Montant
MONTANT GLOBAL DU PRELEVEMENT A LA SOURCE	3 858,4600	0,1240	-478,45
Mode de paiement			Net payé en euros
Virement principal ST MALO Montant : 3 599,27 EUR IBAN : XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXX8 096	2 ^{ème} fraction ou délégation		3 599,27

Montants à déclarer			
Régimes d'impositions :	FR. METRO. FECSA		
Mois	3 858,46		
Cumul annuel	16 142,59		
Pour information			
Montant net social (Mensuel)			4 077,72
Cumul des avantages en nature			

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de solde sans limitation de durée. Vous pouvez accéder aux règles définissant le traitement algorithmique à l'origine du calcul automatisé de votre solde et aux principales caractéristiques de sa mise en oeuvre en vous adressant à solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr. A l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la réception de la demande par l'administration compétente ou à compter de la notification du refus, vous disposez de deux mois pour saisir la Commission d'accès aux documents administratifs par courriel : cada@cada.fr ou par voie postale: TSA 50730, 75334 PARIS CEDEX 07.